

Un lien vital
pour le nord du
Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL 2011-2012



L' Autorité aéroportuaire
du nord du **Nouveau-Brunswick** inc.

Northern **New Brunswick**
Airport Authority Inc.



Salutations du président et de la directrice exécutive

L'aéroport régional de Bathurst – Un lien vital pour le nord du Nouveau-Brunswick

Notre slogan reste un facteur primordial de notre philosophie, de nos communications et de notre détermination à atteindre nos objectifs d'expansion. Nous croyons fermement et tenons à l'importance du rôle que l'aéroport joue pour stimuler l'économie du nord du Nouveau-Brunswick en assurant d'importants liens commerciaux pour les entreprises de l'intérieur et de l'extérieur de notre région et l'accessibilité aux marchés du travail de notre main-d'œuvre de plus en plus mobile, tout en attirant le tourisme et des investissements dans notre région et en fournissant directement et indirectement près de 40 emplois équivalents temps plein.

Nous avons connu plusieurs réussites au cours de la dernière année. Le trafic passager à l'aéroport a augmenté de 8 % comparativement à l'an dernier, pour une augmentation de 46 % au cours des dix dernières années. Ces chiffres en disent long sur la manière dont la région dépend des services réguliers et fiables de transport aérien de passagers. Un de nos défis sera d'augmenter le nombre de places pour répondre à la demande des voyageurs, qui sont de plus en plus nombreux à utiliser notre aéroport. Nous avons aussi pris les mesures nécessaires pour intégrer un système d'aide à la navigation aérienne s'appuyant sur la localisation GPS qui permet aux aéronefs adéquatement équipés de décoller et d'atterrir en toute sécurité et qui exige des plafonds minimaux moins élevés. Ce nouveau système ramène notre plafond minimal à 250 pieds, soit une différence de 100 pieds comparativement aux systèmes actuels d'aide à la navigation de l'aéroport.

De plus, nous avons investi près de 500 000 \$ pour améliorer le stationnement en doublant le nombre de places et en installant un système de barrières pour mieux contrôler les recettes en droits de stationnement. Ces recettes jouent un rôle important pour aider l'aéroport à atteindre ses objectifs futurs en matière d'infrastructure.

Les membres du conseil d'administration restent vigilants en tant qu'intendants financiers de l'Autorité aéroportuaire. Au cours des cinq dernières années, l'Autorité aéroportuaire a investi 500 000 \$ dans son fonds de réserve. Ces fonds serviront de levier auprès des établissements financiers et des autres partenaires pour financer nos plans d'expansion. Nous gardons espoir que ces plans aboutiront d'ici quelques années.

Nous sommes très reconnaissants à l'endroit des membres de notre conseil d'administration. Leur savoir-faire et leur enthousiasme à l'égard de la réussite de l'aéroport et de la région ont alimenté les efforts consentis pour atteindre nos objectifs à long terme. Nous adressons un merci particulier à Stephen Brunet, qui a siégé pendant de nombreuses années au conseil d'administration, dont cinq à titre de président. Son dévouement et sa passion pour la région ont constitué des atouts inestimables au cours des dernières années. Nous souhaitons aussi remercier les membres du personnel de l'aéroport pour le travail qu'ils effectuent chaque jour en vue d'assurer la sûreté et la sécurité de notre aéroport et de voir à sa viabilité financière.



L'avenir de notre aéroport s'annonce brillant. Nous continuerons de solliciter du soutien financier auprès de nos partenaires des gouvernements provincial et fédéral pour nous aider à réaliser nos plans d'expansion. Nous travaillerons aussi à accroître notre capacité et l'accessibilité des marchés du travail plus près de chez nous. La création d'un plus grand nombre de liens aériens à l'intérieur du Canada atlantique contribuera certainement beaucoup à l'amélioration de notre qualité de vie et de notre viabilité économique.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Stephen Brunet,
Président

Jennifer Henry,
Directrice exécutive



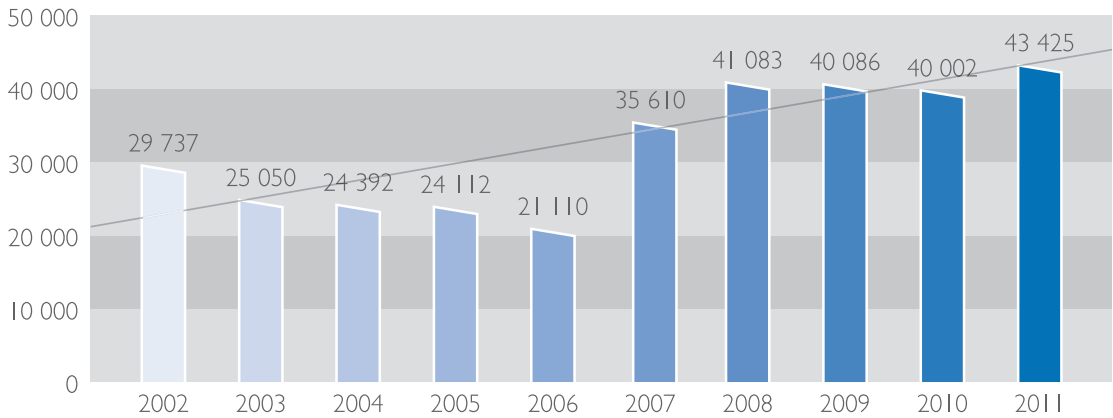
MISSION ET VISION

Mission – Offrir une gamme de services aéroportuaires accessible, sécuritaires, fiables et rentables.

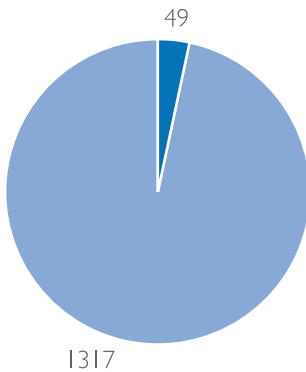
Vision – Devenir une autorité aéroportuaire de premier plan dans le nord du Nouveau-Brunswick.

Deux vols par jour vers Montréal avec Jazz d'Air Canada depuis 24 ans!

Passagers par année – Aéroport régional de Bathurst

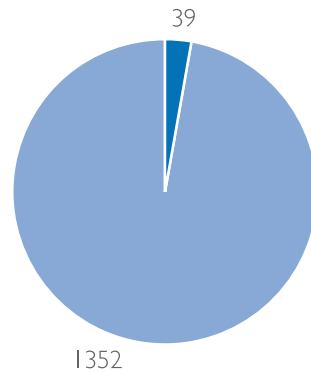


Vols annulés 2010 – 4 %



Total des vols en 2010 ■
Vols annulés en 2010 ■

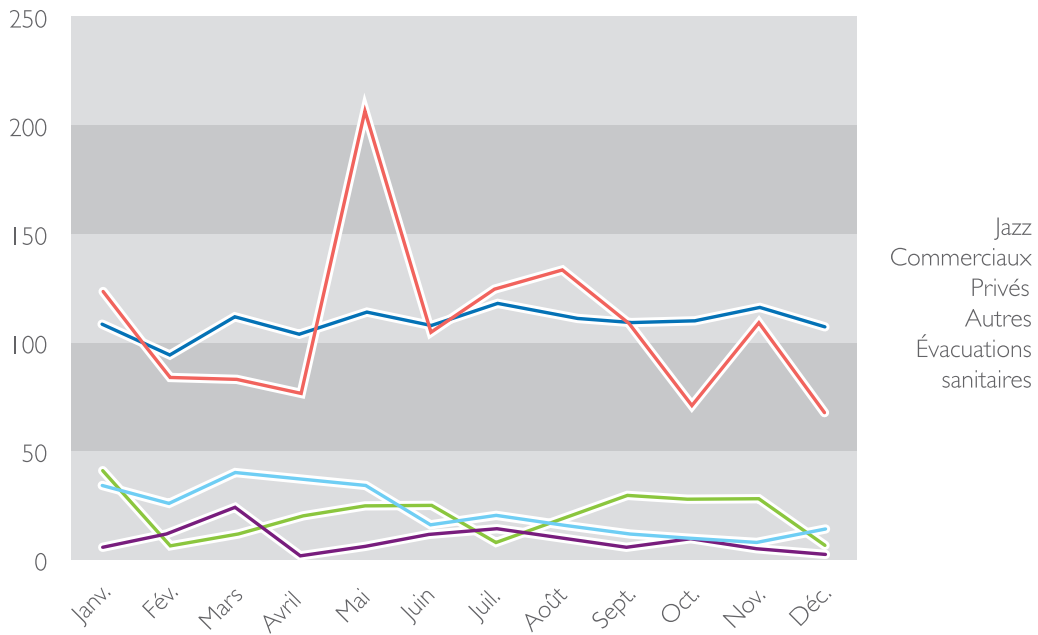
Vols annulés 2011 – 3 %



Total des vols en 2011 ■
Vols annulés en 2011 ■



Mouvements d'aéronef en 2011



Examen du fonctionnement

Agrandissement du stationnement, évaluation environnementale, système de localisation GPS

L'Autorité aéroportuaire a entrepris trois grands projets en 2011-2012 : l'agrandissement du stationnement, l'évaluation environnementale ainsi que la conception et la mise en œuvre des procédures RNAV (GPS) d'approche aux instruments par faible visibilité (LVP) à l'aéroport.

La phase de conception du projet de stationnement a été attribuée à Roy Consultants, qui avait aussi obtenu le

contrat pour l'évaluation environnementale. Le projet de construction du stationnement a été confié à Kenny's Trucking. Pryde Shropp McComb Inc. a commencé à mettre en œuvre les procédures RNAV (GPS) et LVP d'approche aux instruments pour le compte de l'Autorité aéroportuaire. La conception et la mise en œuvre ont été réalisées par NAV CANADA.

Dépenses en immobilisations

Analyse des répercussions sur l'environnement	43 378,69 \$
Agrandissement du stationnement	433 431,35 \$
Petits projets et équipements divers	32 699,99 \$



Gouvernance

Le conseil d'administration se réunit cinq fois par année, alors que les comités se réunissent de manière continue. Les comités actuels du conseil sont : ressources humaines, gouvernance, direction, expansion des affaires ainsi que finances et vérification.

Tous les comités jouent un rôle actif dans le fonctionnement de l'aéroport; par contre, le comité de direction ne se réunit que quand il faut prendre des décisions urgentes entre les réunions régulières du conseil d'administration.

Comité des ressources humaines

Les membres du comité des ressources humaines ont été excessivement occupés au cours de la dernière année à réviser le manuel des politiques et des procédures des ressources humaines à l'intention des employés. Les principaux objectifs de cette révision étaient de veiller à ce que le manuel soit conforme aux normes et aux lois fédérales actuelles du travail et à fournir aux employés de l'aéroport un bon manuel de

ressources pour répondre à leurs besoins. Le manuel des politiques et des procédures des ressources humaines sera révisé au moins tous les cinq ans et lorsque des changements législatifs auront une incidence sur les politiques en vigueur. La prochaine démarche du comité sera de créer des outils d'évaluation des tâches pour les différents postes à l'aéroport.

Comité de la gouvernance

Le comité de la gouvernance ne s'est pas réuni au cours de l'année 2011-2012.

Comité de direction

Le comité de direction s'est réuni à quatre reprises en 2011-2012 pour s'occuper d'affaires urgentes qu'il fallait régler entre les réunions régulières du conseil d'administration.

Comité d'expansion des affaires

Le comité d'expansion des affaires s'est réuni plusieurs fois pour orienter le conseil d'administration et lui présenter des recommandations sur l'agrandissement du stationnement et l'évaluation environnementale. Comme ces deux projets étaient étroitement

liés aux ressources financières de l'aéroport, on a nommé un représentant du comité des finances et de la vérification au comité d'expansion des affaires pour qu'il renseigne ce comité et le conseille au sujet des priorités et de l'orientation financières de l'aéroport.

Comité des finances et de la vérification

Le comité des finances et de la vérification a entrepris l'examen de la stratégie d'investissement de l'Autorité aéroportuaire en ce qui a trait à son fonds de réserve. Le comité a recommandé que l'Autorité aéroportuaire s'éloigne des investissements de type certificat de placement garanti qui

bloquent le capital pendant des périodes de 6 à 36 mois, et d'opter pour des comptes d'épargne à haut rendement qui permettent d'améliorer la disponibilité des fonds advenant que l'administration aéroportuaire ait besoin d'accéder à point nommé à du capital pour ses projets d'expansion.

Gouvernance du conseil d'administration

Le règlement administratif qui régit les activités générales de l'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick Inc. (AANNB) décrit le processus de mise en candidature pour les nominations à son conseil d'administration. La plupart des administrateurs doivent être nommés par les administrations régionales locales et les gouvernements fédéral et provincial; d'autres membres du conseil d'administration doivent être nommés par des organismes d'affaires ou de secteurs socioéconomiques tels que les chambres de commerce. Le conseil d'administration doit être représentatif de la collectivité et doit être composé de personnes ayant de l'expérience dans différents domaines. L'AANNB répond à cette exigence, comme on le constate d'après la liste des entités qui nomment les membres du conseil d'administration présentée dans ce rapport.

Code de conduite des administrateurs

Tous les administrateurs de l'Autorité aéroportuaire doivent respecter un code de conduite et des règles en matière de conflit d'intérêts. Ces règles exigent que les membres du conseil d'administration évitent les situations de conflit d'intérêts et ne s'engagent pas dans de telles situations. Trois occurrences de conflit d'intérêts ont été portées à l'attention du conseil d'administration en 2011-2012. Deux de ces occurrences touchaient un administrateur qui est à l'emploi de Roy Consultants. Ce cabinet a fourni des services de génie et de gestion de projet pour le projet du stationnement et pour l'évaluation environnementale. Le

membre du conseil d'administration concerné s'est abstenu de voter et de faire des commentaires sur ces projets. La troisième occurrence visait un administrateur qui est à l'emploi du groupe financier Dundee. Le conseil d'administration a voté pour retenir les services de cette société afin qu'elle s'occupe de la stratégie d'investissement de son fonds de réserve. Le membre du conseil d'administration concerné s'est abstenu de voter et de faire des commentaires sur cette question.

Entités chargées de la nomination

Les membres du conseil d'administration sont nommés par différentes entités de manière à représenter l'ensemble de la collectivité et afin d'assurer la gouvernance :

- Gouvernement fédéral
Un représentant
- Gouvernement provincial
Un représentant
- Municipalités de la région Chaleur
Trois représentants
- Municipalités de la région de la Péninsule acadienne
Un représentant
- Chambre de commerce du Grand Bathurst
Un représentant
- Tourism-e Chaleur
Un représentant
- Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick Inc.
Trois représentants



Les représentants de chacun des groupes sont nommés pour des mandats de trois ans et ils peuvent siéger au conseil d'administration pendant un maximum de neuf ans. En plus de siéger aux réunions régulières, les membres du conseil d'administration siègent aux comités suivants :

- le comité de direction;
- le comité d'expansion des affaires;
- le comité des ressources humaines;
- le comité de la gouvernance;
- le comité des finances et de la vérification;
- le comité des candidatures;
- le comité des finances et de la vérification.

Comité de direction

Stephen Brunet, président

Raoul Charest, vice-président

André Gozzo, secrétaire

Colin Brewster, trésorier

Salaires et rémunération des membres de la haute direction et du conseil d'administration de 2011-2012

La somme des salaires de l'équipe de la haute direction, composée de la directrice exécutive, du directeur de l'exploitation et du superviseur des activités, a été de 201 645 \$.

La rémunération du conseil d'administration, qui prenait la forme d'indemnités journalières, a été de 2850 \$.

L'Autorité aéroportuaire doit rendre compte de tous les contrats conclus dont la valeur dépasse 75 000 \$ qui n'ont pas été attribués selon un processus public d'appels d'offres concurrentiels. Aucun contrat de ce type n'a été conclu au cours de la période faisant l'objet du présent rapport.

Bureaux de la société

Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick • 2929, route 180 Tétagouche Sud (N.-B.) E2A 7B9

Conseiller juridique

Robichaud, Thériault, Riordon et Arseneault
270, av. Douglas, bureau 300
Bathurst (N.-B.) E2A 1M9

Vérificateurs

Allen, Paquet et Arseneau, s.r.l
270, av. Douglas • Bathurst (N.-B.) E2A 1M9

Services financiers et investissements

Caisse populaire Chaleur
1215, av. Saint-Pierre
Bathurst (N.-B.) E2A 3A2

Représentants des entités chargées de la nomination

Au 22 juin 2011

Gouvernement du Canada (1)
Carole Caron

Gouvernement du Nouveau-Brunswick (1)
Yvon P. Arseneau

Municipalités de la région Chaleur (3)
Stephen Brunet
Raoul Charest
Francis Frenette

Municipalités de la région de la Péninsule acadienne (1)
André Gozzo

Chambre de commerce du Grand Bathurst (1)
Yvon Arseneau

Tourism-e Chaleur (1)
Marc-André Godin

Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick Inc. (3)
Colin Brewster
Todd Morrison
Lorio Roy

Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick inc.



Examen financier

Table des matières

Rapport des vérificateurs indépendants.....	13
---	----

Fonds d'administration

Bilan.....	15
État des revenus, dépenses et surplus	16
Annexe complémentaire des revenus	17
Annexes complémentaires des dépenses.....	18

Fonds de capital

Bilan.....	21
État des dépenses et investissements en immobilisations.....	22
État des financements de capital.....	23

Fonds de réserve et de fiducie

Bilan.....	24
État de revenus et des dépenses	25
Bilan - combiné	26
Notes aux états financiers	27



Allen, Paquet & Arseneau LLP

Chartered Accountants • Comptables agréés CA[®]

TELEPHONE: (506) 546-1460
FAX: (506) 546-9950
www.apa-ca.com

Partners / Associés
David L. Allen, C.A.
Yves Arseneau, C.A.
Tony Babin, C.A.
Alvin Bell, C.A.
Alain Pitre, C.G.A.

270, av. Douglas Ave, Suite 200
C.P. / P.O. Box 482
Bathurst, N.B.
E2A 3Z4

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil d'administration de
Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-
Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport
Authority Inc.

Rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, les états des revenus, dépenses et surplus du fonds d'administration et de réserve et de fiducie ainsi que le bilan, l'état des dépenses et investissement en immobilisations du fond de capital de l'exercice terminé à cette date, de même qu'un résumé des principes comptables importants et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction au regard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

La vérification comprend la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir les éléments probants à l'appui des montants et des autres renseignements présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de la société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification pertinentes, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

270, av. Douglas Ave
C.P. / P.O. Box 482
Bathurst, NB E2A 3Z4

207, rue Roseberry Street
C.P. / P.O. Box 519
Campbellton, NB E3N 3G9

356, rue Canada Street
St-Quentin, NB
E8A 1H7

829-1 King George Highway
Miramichi, NB
E1V 1P9

Le groupe  The AC Group
de firmes comptables indépendantes limitée Of Independent Accounting Firms Limited

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS (suite)

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion de vérification.

Opinion

N'ayant pas eu le mandat d'effectuer une vérification des inventaires, nous n'avons pas assisté au dénombrement des inventaires de fermeture et nous n'avons pu contrôler les quantités en inventaire par d'autres moyens. Puisque les inventaires sont l'un des éléments qui servent à établir les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie, nous n'avons pu déterminer si certains redressements de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif et des flux de trésorerie provenant de l'exploitation auraient été nécessaires.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Autorité tire des revenus de stationnement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les registres de l'Autorité et nous n'avons pas été en mesure de déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants reçus, de l'excédent des revenus sur les dépenses, l'actif et du surplus.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe précédent, à notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux trésoriers pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Bathurst, N.-B.

Le 8 juin 2012



Comptables Agréés

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

FONDS D'ADMINISTRATION

Bilan au 31 mars 2012

<u>Actif</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<u>Actif à court terme</u>		
Encaisse	2,619 \$	600 \$
Comptes à recevoir	209,845	304,979
Taxe de vente harmonisée à recevoir	30,787	-
Inventaire, au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette	74,106	89,386
Frais payés d'avance	<u>14,272</u>	<u>14,454</u>
	331,629	409,419
<u>Investissement</u> (Note 4)	4,240	4,240
<u>À recevoir du fonds de capital</u>	<u>16,026</u>	<u>16,026</u>
<u>Total de l'actif</u>	<u>351,895 \$</u>	<u>429,685 \$</u>
<u>Passif</u>		
<u>Passif à court terme</u>		
Avances bancaires (Note 5)	25,497 \$	27,513 \$
Comptes à payer et frais courus	133,012	51,711
Taxe de vente harmonisée à payer	-	90,087
Produit constaté d'avance	<u>6,169</u>	<u>8,121</u>
	164,678	177,432
<u>Dû au fonds de capital</u>	<u>47,536</u>	<u>12,576</u>
<u>Total du passif</u>	212,214	190,008
<u>Surplus</u>		
<u>Solde, fin de l'année</u> (Page 4)	<u>139,681</u>	<u>239,677</u>
	<u>351,895 \$</u>	<u>429,685 \$</u>

Approuvé par les directeurs



Directeur



Directeur



Allen, Paquet & Arseneau LLP

Chartered Accountants • Comptables agréés CA[®]

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

FONDS D'ADMINISTRATION

État des revenus, dépenses et surplus

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Page	Budget <u>2012</u>	Réal <u>2012</u>	Réal <u>2011</u>
<u>Revenus</u>				
Locations	5	108,160 \$	100,001 \$	105,707 \$
Frais d'usagers	5	1,051,510	1,824,673	1,168,829
Divers	5	6,800	7,674	6,940
Subventions		-	-	1,991,611
Transfert du fonds de réserve et de fiducie		-	-	70,000
Surplus de l'avant-dernier exercice		<u>164,512</u>	<u>164,512</u>	<u>-</u>
		<u>1,330,982</u>	<u>2,096,860</u>	<u>3,343,087</u>
<u>Dépenses</u>				
Administration et salaires	6	492,025	520,364	554,575
Système pétrolier	6	73,865	601,260	64,861
Garage	6	26,080	29,532	39,394
Operations	7	178,280	184,317	-
Service de bagages	7	79,468	83,459	114,953
Piste et terrains	7	34,300	60,510	17,857
Sécurité	7	33,262	34,519	30,844
Déneigement	7	145,118	155,024	150,127
Aérogare	7	38,600	65,698	38,928
Autres	8	25,040	8,006	32,740
Services financiers	8	204,946	289,655	2,209,597
Dette découlant d'une insuffisance de passagers et autres dépenses		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>14,046</u>
		<u>1,330,984</u>	<u>2,032,344</u>	<u>3,267,922</u>
<u>Excédent des revenus sur les dépenses</u>				
<u>(dépenses sur les revenus) de l'année</u>		<u>(2) \$</u>	<u>64,516 \$</u>	<u>75,165 \$</u>
<u>Surplus (déficit)</u>				
Solde, début de l'année			239,677 \$	33,186 \$
Transfert du surplus (déficit) de l'avant-dernier exercice			(164,512)	131,326
Excédent des revenus sur les dépenses de l'année			<u>64,516</u>	<u>75,165</u>
Solde, fin de l'année			<u>139,681 \$</u>	<u>239,677 \$</u>

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

FONDS D'ADMINISTRATION

Annexe complémentaire des revenus

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>Budget</u> <u>2012</u>	<u>Réel</u> <u>2012</u>	<u>Réel</u> <u>2011</u>
<u>Locations</u>			
Espace publicitaire	3,000 \$	5,430 \$	4,224 \$
Baillies de terrain	6,160	6,911	7,809
Aérogare	<u>99,000</u>	<u>87,660</u>	<u>93,674</u>
	<u>108,160 \$</u>	<u>100,001 \$</u>	<u>105,707 \$</u>
<u>Frais d'usagers</u>			
Frais d'opération de l'aéroport	800,000 \$	863,880 \$	798,360 \$
Stationnement	25,000	50,531	32,690
Ventes de combustible	55,000	662,236	116,135
Service aux avions	51,510	56,574	49,801
Frais pour l'usage de l'aérogare	<u>120,000</u>	<u>191,452</u>	<u>171,843</u>
	<u>1,051,510 \$</u>	<u>1,824,673 \$</u>	<u>1,168,829 \$</u>
<u>Divers</u>			
Autres	<u>6,800 \$</u>	<u>7,674 \$</u>	<u>6,940 \$</u>

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

FONDS D'ADMINISTRATION

Annexes complémentaires des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>Budget</u> <u>2012</u>	<u>Réel</u> <u>2012</u>	<u>Réel</u> <u>2011</u>
<u>Administration et salaires</u>			
Publicité	60,000 \$	65,719 \$	59,718 \$
Frais AIF	24,000	25,916	23,951
Mauvaises créances	-	-	920
Assurance	23,490	18,015	19,070
Divers	-	3,676	2,284
Fournitures de bureau et papeterie	8,000	14,864	10,509
Autres	18,320	22,132	16,318
Honoraires professionnels	68,092	67,512	26,444
Taxes et licences	4,000	5,394	5,294
Télécommunications	12,720	15,114	13,398
Salaires et avantages sociaux	<u>273,403</u>	<u>282,022</u>	<u>376,669</u>
	<u>492,025 \$</u>	<u>520,364 \$</u>	<u>554,575 \$</u>
<u>Système pétrolier</u>			
Pétrole en vrac	60,000 \$	575,565 \$	49,955 \$
Assurance	6,665	9,283	9,250
Divers	3,600	265	-
Entretien et réparation	<u>3,600</u>	<u>16,147</u>	<u>5,656</u>
	<u>73,865 \$</u>	<u>601,260 \$</u>	<u>64,861 \$</u>
<u>Garage</u>			
Pétrole	-	15,539 \$	10,824 \$
Divers	1,840	1,710	3,029
Entretien et réparation	18,000	7,830	20,921
Électricité	<u>6,240</u>	<u>4,453</u>	<u>4,620</u>
	<u>26,080 \$</u>	<u>29,532 \$</u>	<u>39,394 \$</u>

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

FONDS D'ADMINISTRATION

Annexes complémentaires des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>Budget</u> <u>2012</u>	<u>Réel</u> <u>2012</u>	<u>Réel</u> <u>2011</u>
<u>Operations</u>			
Salaires et avantages sociaux	178,280 \$	184,317 \$	- \$
<u>Service de bagages</u>			
Divers	5,000 \$	1,788 \$	4,612 \$
Salaires et avantages sociaux	74,468	81,671	110,341
	<u>79,468 \$</u>	<u>83,459 \$</u>	<u>114,953 \$</u>
<u>Piste et terrains</u>			
Entretien et réparation	23,300 \$	55,203 \$	11,860 \$
Frais d'automobiles	11,000	5,307	5,997
	<u>34,300 \$</u>	<u>60,510 \$</u>	<u>17,857 \$</u>
<u>Sécurité</u>			
Salaires et avantages sociaux	33,262 \$	34,519 \$	30,844 \$
<u>Déneigement</u>			
Entretien et réparation	50,000 \$	75,178 \$	82,043 \$
Déblaiement de neige et de glace	30,000	27,370	13,305
Salaires et avantages sociaux	65,118	52,476	54,779
	<u>145,118 \$</u>	<u>155,024 \$</u>	<u>150,127 \$</u>
<u>Aérogare</u>			
Électricité	17,600 \$	23,163 \$	23,189 \$
Concierge	2,000	2,990	3,062
Entretien et réparation	12,000	29,368	5,075
Fournitures	7,000	10,177	7,602
	<u>38,600 \$</u>	<u>65,698 \$</u>	<u>38,928 \$</u>

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

FONDS D'ADMINISTRATION

Annexes complémentaires des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>Budget</u> <u>2012</u>	<u>Réel</u> <u>2012</u>	<u>Réel</u> <u>2011</u>
<u>Autre</u>			
Phare non directionnel	5,040 \$	3,311 \$	- \$
Projets spéciaux	<u>20,000</u>	<u>4,695</u>	<u>32,740</u>
	<u>25,040</u> \$	<u>8,006</u> \$	<u>32,740</u> \$
<u>Services financiers</u>			
Dépenses en immobilisation corporelle	-	41,743 \$	2,064,334 \$
Déficit de l'avant-dernier exercice	-	-	131,326
Intérêt sur emprunt bancaire	4,120	6,060	4,284
Intérêt sur la dette à long terme	-	12,042	3,768
Intérêt sur la dette à court terme	826	77	549
Versement du capital de la dette à long terme	-	29,733	5,336
Transfert au fonds de réserve et de fiducie	<u>200,000</u>	<u>200,000</u>	<u>-</u>
	<u>204,946</u> \$	<u>289,655</u> \$	<u>2,209,597</u> \$

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

FONDS DE CAPITAL

Bilan au 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<u>Actif</u>		
<u>Actif à court terme</u>		
Subvention à recevoir - Transport Canada	-	\$ 138,000 \$
<u>À recevoir du fonds d'administration</u>	47,536	12,576
<u>Immobilisation corporelle (Note 3)</u>	<u>1,396,084</u>	<u>1,044,784</u>
<u>Total de l'actif</u>	<u>1,443,620</u>	<u>\$ 1,195,360</u>
<u>Passif</u>		
<u>Passif à court terme</u>		
Dettes à long terme échéant dans l'année	45,367 \$	156,863 \$
<u>Dettes à long terme (Note 6)</u>	388,724	8,724
<u>Dû au fonds d'administration</u>	<u>16,026</u>	<u>16,026</u>
<u>Total du passif</u>	<u>450,117</u>	<u>181,613</u>
<u>Investissements en immobilisations</u>		
<u>Solde, fin de l'année (Page 10)</u>	<u>993,503</u>	<u>1,013,747</u>
	<u>1,443,620</u>	<u>\$ 1,195,360</u>

Approuvé par les directeurs

 _____ Directeur

 _____ Directeur

 **Allen, Paquet & Arseneau LLP**
Chartered Accountants • Comptables agréés CA[®]

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

FONDS DE CAPITAL

État des dépenses et investissements en immobilisations

Au 31 mars 2012

	<u>Réel</u> <u>2012</u>	<u>Réel</u> <u>2011</u>
<u>Dépenses</u>		
Amortissement des immobilisations corporelles	91,720 \$	73,610 \$
<u>Excédent des dépenses sur les revenus</u>	<u>91,720 \$</u>	<u>73,610 \$</u>
<u>Investissements en immobilisations</u>		
Solde, début de l'année	1,013,747 \$	989,576 \$
<u>Plus</u> : Contribution du fonds d'administration		
dépenses en capital	41,743	92,445
Contribution du fonds d'administration versements		
du capital de la dette à long terme	<u>29,733</u>	<u>5,336</u>
	1,085,223	1,087,357
<u>Moins</u> : Excédent des dépenses sur les revenus	<u>91,720</u>	<u>73,610</u>
<u>Solde, fin de l'année</u>	<u>993,503 \$</u>	<u>1,013,747 \$</u>

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

FONDS DE CAPITAL

État des financements de capital

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<u>Provenance</u>		
<u>Montant reçu de l'emprunt bancaire</u>	448,234 \$	170,925 \$
<u>Transfert de fonds d'administration</u>		
Immobilisations	41,743	92,445
Versement sur la dette à long terme	<u>29,733</u>	<u>5,336</u>
	<u>519,710 \$</u>	<u>268,706 \$</u>
<u>Utilisation</u>		
<u>À recevoir du fonds d'administration</u>	46,960 \$	12,576 \$
<u>Achat d'immobilisations</u>	443,017	250,794
<u>Versement sur la dette à long terme</u>	<u>29,733</u>	<u>5,336</u>
	<u>519,710 \$</u>	<u>268,706 \$</u>

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE

Bilan au 31 mars 2012

<u>Actif</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Encaisse	<u>496,454 \$</u>	<u>292,976 \$</u>
<u>Fonds propres</u>		
Fonds de réserve - opération (Page 13)	28,413 \$	28,413 \$
Fonds de réserve - capital (Page 13)	<u>468,041</u>	<u>264,563</u>
	<u>496,454 \$</u>	<u>292,976 \$</u>

Approuvé par les directeurs

 _____ Directeur

 _____ Directeur

 **Allen, Paquet & Arseneau LLP**
Chartered Accountants • Comptables agréés CA[®]

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE

État des revenus et dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>Fonds de réserve opération</u>	<u>Fonds de réserve capital</u>	<u>Total 2012</u>	<u>Total 2011</u>
<u>Solde, début de l'année</u>	28,413 \$	264,563 \$	292,976 \$	361,530 \$
<u>Revenus :</u>				
Intérêt	-	3,478	3,478	1,446
Transfert du fonds d'administration	-	200,000	200,000	-
	<u>-</u>	<u>203,478</u>	<u>203,478</u>	<u>1,446</u>
<u>Dépenses :</u>				
Transfert au fonds d'administration	-	-	-	70,000
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>70,000</u>
<u>Solde, fin de l'année</u>	<u>28,413 \$</u>	<u>468,041 \$</u>	<u>496,454 \$</u>	<u>292,976 \$</u>

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

Bilan combiné au 31 mars 2012

<u>Actif</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<u>Actif à court terme</u>		
Encaisse	499,073 \$	293,576 \$
Comptes à recevoir	209,845	442,979
Inventaire, au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette	74,106	89,386
Frais payés d'avance	14,272	14,454
	<u>828,083</u>	<u>840,395</u>
<u>Immobilisation corporelle</u> (Note 3)	1,396,084	1,044,784
<u>Investissement</u> (Note 4)	4,240	4,240
<u>Total de l'actif</u>	<u>2,228,407</u>	<u>1,889,419</u>
<u>Passif</u>		
<u>Passif à court terme</u>		
Avances bancaires (Note 5)	25,497 \$	27,513 \$
Comptes à payer et frais courus	133,012	51,711
Taxe de vente harmonisée à payer	-	90,087
Produit constaté d'avance	6,169	8,121
Dettes à long terme échéant dans l'année	45,367	156,863
	<u>210,045</u>	<u>334,295</u>
<u>Dettes à long terme</u> (Note 6)	<u>388,724</u>	<u>8,724</u>
<u>Total du passif</u>	<u>598,769</u>	<u>343,019</u>
<u>Surplus</u>		
<u>Surplus</u>		
Investissement en immobilisation (Page 10)	993,503	1,013,747
Surplus (Page 4)	139,681	239,677
Fonds de réserve et fiducie (Page 13)	496,454	292,976
	<u>1,629,638</u>	<u>1,546,400</u>
	<u>2,228,407</u> \$	<u>1,889,419</u> \$

Approuvé par les directeurs



Directeur



Directeur

 **Allen, Paquet & Arseneau LLP**
Chartered Accountants • Comptables agréés CA[®]

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

1. Nature des opérations

L'Autorité coordonne les activités de l'aéroport régional de Bathurst. C'est un organisme sans but lucratif et est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. Conventions comptables

L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

a. Constatation des produits

Les revenus d'exploitation sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque:

- Les services sont fournis ou les produits sont livrés aux clients.
- Il y a une preuve évidente de l'existence d'un arrangement.
- Les montants sont fixes ou peuvent être déterminés.
- Notre capacité de recouvrer les montants est raisonnablement assurée.

b. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds des immobilisations. Les immobilisations corporelles sont amorties utilisant des méthodes qui réduiront le coût original des immobilisations corporelles à leurs valeurs résiduelles basées sur leur durée de vie utile utilisant les taux suivants :

Bâtiments	4 - 10 %	Dégressif
Machinerie et équipement	10 - 20 %	Dégressif
Matériel roulant	30 %	Dégressif
Stationnement	8 %	Dégressif
Amélioration de la piste	8%	Dégressif
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	20 %	Dégressif
Équipement de déneigement	20 - 30 %	Dégressif

L'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisé dans le fonds de capital. Les subventions sont amorties en utilisant les mêmes taux que les taux d'amortissement des immobilisations corporelles.

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

2. Conventions comptables (suite)

c. Surplus/déficit

L'Autorité a adopté comme politique de budgéter dans les opérations de l'année courante tous surplus ou déficit de l'avant dernière année.

d. Prévision comptable

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de la compagnie. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

e. Régime de retraite

Les employés font partis d'un plan de pension à contributions déterminées pour lequel la responsabilité de l'Autorité se limite à 4 % du gain ouvrant droit à pension.

f. Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les espèces et les quasi-espèces, les comptes à recevoir, les frais payés d'avance, les comptes à payer et frais courus. En raison de leur échéance à court terme, tous les instruments financiers sont reportés à des montants correspondant approximativement à leur juste valeur.

g. Objectifs de la gestion du risque financier et politiques

Les politiques relatives à la gestion du risque font partie de la gestion globale des activités de l'entité, à l'instar des autres organismes sans but lucratif. La participation directe de l'Autorité dans les activités quotidiennes contribue à déterminer les risques et les variations dans les attentes, ce qui entraîne des changements dans les activités de gestion du risque, dans les exigences et dans les actions. L'Autorité ne prend pas part à des opérations de couverture afin de gérer le risque. Dans le cadre de la gestion globale des activités de l'Autorité, la direction envisage d'éviter toute concentration indue des risques et pour ce faire, adopte des politiques de crédit et d'investissement adéquates afin de gérer l'exposition de l'organisme.

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

3. Immobilisations

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement accumulé</u>	<u>Valeur nette comptable</u>	
			<u>2012</u>	<u>2011</u>
Terrain	263,262 \$	- \$	263,262 \$	263,262 \$
Bâtisse - administration	135,458	21,735	113,723	118,461
- transport aérien	661,998	306,411	355,587	370,403
- déneigement	228,862	128,417	100,445	103,443
Machinerie et équipement	403,312	333,912	69,400	81,464
Matériel roulant	24,253	12,080	12,173	17,390
Stationnement	526,364	74,937	451,427	40,883
Amélioration de la piste	1,662,589	194,190	1,468,399	1,596,085
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	2,402,155	2,206,622	195,533	244,416
Équipement de déneigement	1,098,845	937,538	161,307	194,659
	<u>7,407,098</u>	<u>4,215,842</u>	<u>3,191,256</u>	<u>3,030,466</u>
<u>Moins subventions :</u>				
Bâtisse - administration	66,035	11,070	54,965	57,255
- transport aérien	43,723	7,330	36,393	37,910
Machinerie et équipement	38,994	26,275	12,719	16,062
Amélioration de la piste	1,662,589	194,190	1,468,399	1,596,085
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	171,300	47,964	123,336	154,170
Équipement de déneigement	138,000	38,640	99,360	124,200
	<u>2,120,641</u>	<u>325,469</u>	<u>1,795,172</u>	<u>1,985,682</u>
	<u>5,286,457 \$</u>	<u>3,890,373 \$</u>	<u>1,396,084 \$</u>	<u>1,044,784 \$</u>

4. Investissement

Gestion Ace Aviation Inc., au coût 4,240 \$ 4,240 \$

La valeur marchande au 31 mars 2012 était 2 285 \$.

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

5. <u>Avances bancaires</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Découvert bancaire	-	\$ 27,513
Emprunt bancaire	<u>25,497</u>	<u>-</u>
	<u>25,497</u>	<u>\$ 27,513</u>

L'Autorité a une marge de crédit autorisée d'un montant de 150 000 \$, portant un taux d'intérêt de prime plus 0,75 % et garantie par un contrat de sureté sur les actifs de l'aéroport.

6. Dette à long terme

Emprunt bancaire, 8,49 %, remboursable en versements mensuels égaux de 661 \$ incluant intérêt, garanti par un véhicule ayant une valeur nette comptable de 12 108 \$, échéant en 2013

8,724 \$ 15,587 \$

Prêt à terme, 5 %, remboursable en mai 2011, garanti par un dépôt à terme au montant de 150 000 \$

- 150,000

Prêt à terme de la Caisse Populaire, 6,75 %, remboursable en versements mensuels égaux de 5 454 \$, incluant intérêt, garanti par une hypothèque sur les bâtisses ayant une valeur nette comptable de 569 756 \$ ainsi que l'allocation de la police d'assurance sur les bâtisses avec la Caisse Populaire, échéant en 2021

425,367 -
434,091 165,587

Moins : Portion échéant dans l'année

45,367 156,863

388,724 \$ 8,724

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

6. Dette à long terme (cont'd)

Les versements de capital de la dette à long terme sont dus comme suit pour les prochains cinq ans :

2013	45,367 \$
2014	41,787
2015	43,357
2016	46,375
2017	<u>49,604</u>
	<u><u>226,490</u></u> \$

7. Engagement

En date du 31 mars 2012, l'Autorité s'était engagé dans un contrat pour location d'équipement pour un montant totalisant 12 292 \$ au cours des cinq prochaines années.

8. Dépendance économique

L'Autorité reçoit la majorité de ses revenus de Air Canada. La continuité des opérations de l'aéroport dépend de la continuité de ce transporteur.

9. Gestion de l'actif net

En matière de gestion de son actif net, l'objectif de l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. est de poursuivre ses activités de manière durable tout en remplissant son mandat général. Il atteint son objectif en effectuant une gestion quotidienne rigoureuse de son flux de trésorerie et en surveillant régulièrement les recettes et les dépenses par rapport à ses budgets de fonctionnement et d'immobilisations annuels. Au besoin, l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. intervient rapidement pour générer des recettes supplémentaires lorsque celles-ci ne respectent pas son budget et pour réduire les dépenses ou limiter des programmes lorsqu'il est impossible de trouver d'autres sources de revenus.

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

10. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été modifiées pour s'adapter à la présentation de l'année courante.



2929, Route 180 • South Tetagouche Sud • NB E2A 7B9
☎ 506 549-5050 • 🖨 506 549-5051 • www.airbathurst.com